



Une voiture en commun avec mon ex

Par **marmoude**, le 10/04/2011 à 22:13

Bonjour,

j'ai une voiture en commun avec mon ex, elle a fait des réparations dessus chez le garagiste suite aux contrôle technique et elle a du mal à payer. Le garagiste m'a vu et me demande de payer, c'est elle qui a fait les réparations et qui l'a amenée chez le garagiste. Je dois payée ou pas la facture ? il y a un recours pour cela ? elle refuse de vendre la voiture ou de me la payer, pas facile la séparation.

merci d'avance

cordialement

Par **mimi493**, le 10/04/2011 à 22:17

A quelle nom est la facture de la voiture ?

C'est celui qui a donné l'ordre de réparations qui doit payer